



# Procedure file

Informations de base		
NLE - Procédures non législatives	<a href="#">2018/0903(NLE)</a>	Procédure terminée, en attente de publication au Journal officiel
Décision		
Fonds européen pour les investissements stratégiques (EFSI): nomination du directeur exécutif		
Sujet		
2.50.03 Marchés financiers, bourse, OPCVM, investissements, valeurs mobilières		
4.70.01 Fonds structurels, fonds d'investissement en général, programmes		
8.40.07 Banque européenne d'investissement (BEI)		

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission conjointe à fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	<b>BUDG</b> Budgets	 <a href="#">GUALTIERI Roberto</a>	25/09/2018
		 <a href="#">ARTHUIS Jean</a>	25/09/2018
	<b>ECON</b> Affaires économiques et monétaires		
Conseil de l'Union européenne	DG de la Commission	Commissaire	
Commission européenne	<a href="#">Stabilité financière, services financiers et union des marchés des capitaux</a>	DOMBROVSKIS Valdis	

Evénements clés			
26/07/2018	Publication du document de base non-législatif	<a href="#">N8-0100/2018</a>	Résumé
04/10/2018	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
09/10/2018	Vote en commission		
11/10/2018	Dépôt du rapport de la commission, 1ère lecture/lecture unique	<a href="#">A8-0314/2018</a>	Résumé
23/10/2018	Résultat du vote au parlement		
23/10/2018	Décision du Parlement	<a href="#">T8-0395/2018</a>	Résumé
05/11/2018	Adoption de l'acte par le Conseil suite à la consultation du Parlement		
05/11/2018	Fin de la procédure au Parlement		

Informations techniques	
Référence de procédure	2018/0903(NLE)

Type de procédure	NLE - Procédures non législatives
Sous-type de procédure	Nomination
Instrument législatif	Décision
Etape de la procédure	Procédure terminée, en attente de publication au Journal officiel
Dossier de la commission parlementaire	CJ16/8/14654

### Portail de documentation

Document de base non législatif		<a href="#">N8-0100/2018</a>	26/07/2018	EC	Résumé
Projet de rapport de la commission		PE628.529	04/10/2018	EP	
Rapport déposé de la commission, 1ère lecture/lecture unique		<a href="#">A8-0314/2018</a>	11/10/2018	EP	Résumé
Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique		<a href="#">T8-0395/2018</a>	23/10/2018	EP	Résumé

## Fonds européen pour les investissements stratégiques (EFSI): nomination du directeur exécutif

**OBJECTIF :** nomination du directeur exécutif du Fonds européen pour les investissements stratégiques (FEIS).

**CONTEXTE:** l'article 7, paragraphe 6, du règlement (UE) 2015/1017 dispose que le directeur exécutif du FEIS est nommé par la Banque européenne d'investissement (BEI) pour un mandat fixe de trois ans renouvelable une fois, une fois le candidat approuvé par le Parlement européen dans le cadre d'une procédure de sélection ouverte et transparente, selon les procédures de la BEI, au cours de laquelle le Parlement européen est dûment informé en temps utile à toutes les étapes de la procédure.

Le comité de pilotage du FEIS avait, le 2 octobre 2015, sélectionné Wilhelm Molterer en tant que candidat au poste de directeur exécutif du FEIS. À la suite d'une audition organisée par le Parlement européen le 14 octobre 2015, le candidat a été nommé par le président de la BEI pour un mandat de trois ans, mandat qui prendra fin avant la fin de 2018.

**CONTENU:** lors de sa réunion du 19 juillet 2018, le comité de pilotage du FEIS a examiné la proposition du président de la BEI visant à prolonger le mandat du directeur exécutif jusqu'à l'expiration du mandat du FEIS actuel, comme stipulé dans le règlement (UE) 2017/2396 (FEIS 2.0).

Compte de tenu de l'excellente gestion actuelle aux fins de garantir la réalisation de l'objectif de mobilisations de 315 milliards d'EUR d'investissements mobilisés et en vue d'assurer la stabilité de la gestion de l'EFIS, le comité de pilotage du FEIS a adopté une proposition en vue de la reconduction de Wilhelm Molterer au poste de directeur exécutif du FEIS, proposition qu'il a transmise au Parlement européen pour approbation.

## Fonds européen pour les investissements stratégiques (EFIS): nomination du directeur exécutif

La commission des budgets et la commission des affaires économiques et monétaires ont adopté le rapport de Jean ARTHUIS (ADLE, FR) et Roberto GUALTIERI (S&D, IT) sur la proposition de nomination du directeur exécutif du Fonds européen pour les investissements stratégiques.

Les commissions compétentes ont recommandé que le Parlement européen approuve la nomination de Wilhelm Molterer au poste de directeur exécutif adjoint du Fonds européen pour les investissements stratégiques (FEIS).

Pour rappel, le 19 juillet 2018, le comité de pilotage du FEIS a adopté une proposition en vue de la reconduction du directeur exécutif et du directeur exécutif adjoint du FEIS, qu'il a transmise au Parlement européen.

Le 25 septembre 2018, la commission des budgets et la commission des affaires économiques et monétaires ont auditionné Wilhelm Molterer, candidat proposé au poste de directeur exécutif du FEIS, au cours de laquelle celui-ci a fait une déclaration liminaire, puis a répondu aux questions des membres des commissions.

Wilhelm Molterer occupe le poste de directeur exécutif du FEIS depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2015. Député au Parlement fédéral autrichien de 1990 à 1994, il a ensuite occupé les postes de ministre fédéral de l'agriculture, des forêts, de l'environnement et de la gestion de l'eau en Autriche, de vice-chancelier et ministre fédéral des finances et de vice-président de la Banque européenne d'investissement (BEI) et membre de son comité de gestion.

## Fonds européen pour les investissements stratégiques (EFIS): nomination du directeur exécutif

Le Parlement européen a décidé, par 485 voix pour, 82 contre et 78 abstentions, d'approuver la nomination de Wilhelm Molterer en tant que directeur exécutif du Fonds européen pour les investissements stratégiques (EFIS).

Le règlement (UE) 2015/1017 dispose que le directeur exécutif et le directeur exécutif adjoint de IEFSI sont nommés par la BEI pour un mandat de trois ans renouvelable une fois, une fois les candidats approuvés par le Parlement européen dans le cadre d'une procédure de sélection ouverte et transparente, selon les procédures de la BEI, au cours de laquelle le Parlement européen est dûment informé en temps utile à toutes les étapes de la procédure.

Le 19 juillet 2018, le comité de pilotage de IEFSI a adopté une proposition en vue de la reconduction du directeur exécutif et du directeur exécutif adjoint de IEFSI, qui a été transmise au Parlement européen.